

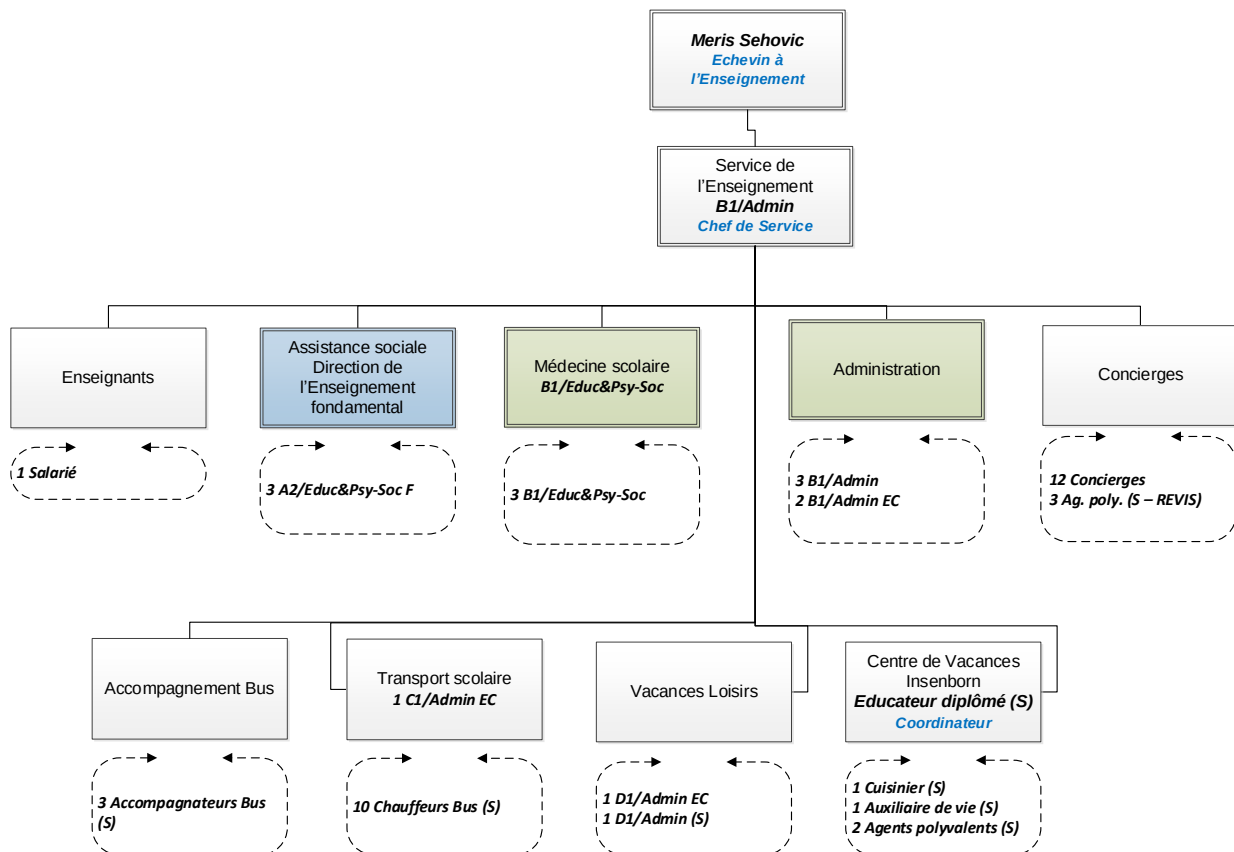
QUESTIONS DE PERSONNEL (séance publique)

A) Créations et suppressions de postes

Service de l'Enseignement, Transport scolaire

Création d'un poste de chauffeur de bus dans le statut du salarié (carrière A5 - CCT Sud) en vue du remplacement d'un départ à la retraite. Suppression du poste de chauffeur de bus dès lors que le titulaire ne l'occupera plus.

Rapport de Madame le chef de service du service structures et organisation du 3 janvier 2024.



B) Supplément personnel

Allocation d'un supplément personnel au sieur Yan Kollmesch, nommé provisoirement comme fonctionnaire dans le groupe de traitement C1, sous-groupe technique, qui par application du règlement grand-ducal modifiée du 28 juillet 2027 fixant le régime des traitements et les conditions et les modalités d'avancement des fonctionnaires communaux, obtient un traitement de base inférieur à l'indemnité de base qu'il percevait en tant que salarié.

Le supplément personnel correspond à la différence entre l'indemnité de base et le traitement de base.

Esch-sur-Alzette, le 18 janvier 2024.
Service du personnel.